

Séance du 28 juillet 2005

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Pommiez, Massé, Delas, Mme Dufrêne, M. Saussié, Mme Favoreu-Dumas, Adjointes ; MM. Laroche, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Boé, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Jeambrun, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mme Larran-Lange, M. Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, M. Larralde, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Durruty à M. le Maire ; M. Gommez-Vaez à M. Pommiez ; Mme Bordenave à Mme-Chabaud Massoni ; Mme Chevrel à Mme Boé.

EXCUSE : M. Sarhy.

ABSENT : M. Trunet.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : URBANISME - Coopération décentralisée.

Mme DUFRENE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de la coopération décentralisée avec la Ville de Veliko Tarnovo (Bulgarie), la Ville de BAYONNE recevra en Septembre prochain pendant 3 semaines en échange professionnel, Donka KOLEVA, architecte à la Ville de Veliko Tarnovo, et Madeleine AVRAMOVA, interprète.

Les parties sont convenues que la prise en charge de ces déplacements serait ainsi répartie :

- Déplacements et bourse de séjour pour Mme Donka KOLEVA pris en charge par le Ministère de la Culture
- Déplacements de Madeleine AVRAMOVA pris en charge par la partie bulgare, bourse de séjour (260 € par semaine et en principe 3 semaines, soit 780 €) prise en charge par la Ville de BAYONNE
- Logement de Mmes KOLEVA et AVRAMOVA pris en charge par la Ville de BAYONNE.

Les crédits nécessaires ont été prévus au BP 2005. Par ailleurs, ces actions sont subventionnées à 50 % par le Ministère des Affaires Etrangères.

Je vous propose d'accepter les dispositions de la présente délibération.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.